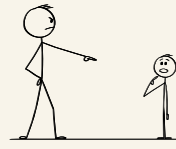


CINQ CATÉGORIES DE VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE DONT LES ENFANTS PEUVENT ÊTRE VICTIMES

1 LA DÉVALORISATION

Le rejet s'exprime par des **manifestations verbales** ou **non verbales** qui visent à **rabaisser** volontairement l'enfant, à le dévaloriser comme le fait de :

- faire **honte** à l'enfant, l'humilier en public,
- tourner en **ridicule** ses émotions,
- faire d'un enfant un **bouc émissaire**,
- **critiquer** et **comparer** au désavantage,
- **priver des affaires** ou **jeter des cadeaux** pour cause de mauvaise action.



2



LA TERREUR

La terreur sur un enfant peut passer par le fait de :

- fixer des **objectifs difficiles**, voire irréalistes, en le menaçant de le **priver** de ce qu'il aime ou de ce dont il a besoin s'il ne les atteint pas,
- placer l'enfant dans des **contextes imprévisibles**, chaotiques ou **dangereux**,
- tirer parti des peurs de l'enfant en le **menaçant d'isolement**, de **l'abandonner** (ex: "Je pars sans toi"),
- menacer pour que l'enfant garde un secret.

3 LA PRIVATION D'INTERACTIONS

Isoler un enfant, c'est entraver ses besoins d'interaction et de **communication** à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer.

L'isolement peut passer par :

- des limites abusives à la **liberté de mouvement**,
- le contrôle des **fréquentations**,
- des interdictions de sortir pour jouer,
- une interdiction **d'inviter** des amis ou de se rendre à des invitations.

4 LA CORRUPTION/ L'EXPLOITATION

Corrompre un enfant consiste à l'encourager à développer des **conduites auto destructrices, anti sociales, ou déviantes**. Cela concerne des pratiques illégales (comme la prostitution, la vente de drogues, ou la pornographie) mais aussi des pratiques courantes :

- l'**inversion des rôles** où l'enfant prend soin du parent,
- l'**infantilisation** de l'enfant empêché de grandir,
- des **restrictions d'apprentissage** (ex : pour motif religieux),
- l'hyperstimulation et la recherche de **performance**, de succès à tout prix (y compris celui de la souffrance).

5 LE REFUS DE RÉPONSE AFFECTIVE

Le refus de réponse affective se caractérise par :

- le fait de **nier les émotions** de l'enfant ("C'est rien, tu fais du cinéma"), **refuser de reconforter** ("Arrête de pleurer"), de se **moquer** des émotions ("Tu es moche quand tu pleures"),
- des **négligences médicales et/ou éducatives** (absence ou refus de soins physiques ou psychologiques, inadaptation des soins...),
- des discours **justifiant la non réponse affective** ("Il faut laisser pleurer les bébés"/ "Trop porter les enfants en fait des enfants rois"/ "On leur donne la main, ils prennent le bras"/ "Il fait ça juste pour attirer l'attention").



5

1

3



4